NOM, Prénom: Le

Adresse : CPVille

Lettre ouverte à Monsieur ou Madame

Député-e

Assemblée Nationale Palais Bourbon

126, rue de l'Université

**75007 PARIS** 

Objet : Le vieillissement des centrales, premier facteur de risque d'accident nucléaire L'EPR n'aurait pas résisté à Fukushima

Madame, Monsieur,

Vous voterez dans quelques mois le projet de loi, présenté par Madame Ségolène Royal, qui engage l'avenir énergétique de notre pays pour plusieurs décennies.

Savez-vous que **86** % **des réacteurs nucléaires français** (soit 50 sur 58) ont déjà **dépassé l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits**? Nos réacteurs étaient prévus pour fonctionner pendant **seulement 25 ans**. La preuve, c'est que **leurs architectes n'ont pas mis « hors d'eau »** les bâtiments abritant la cuve du réacteur (« hors d'eau » = à l'abri de l'eau par un toit étanche). Devenu poreux, le béton laisse fuir la radioactivité. Résultat : 99 cas de leucémies infantiles ont été constatés entre 2002 et 2007 dans un rayon inférieur à 20 km autour des centrales françaises, selon une étude publiée par l'INRS.

Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces, risque de défaillances simultanées et augmentation du nombre d'incidents : telles sont les raisons pour lesquelles le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque nucléaire en France. Fermer Fessenheim en 2016 est nécessaire, mais ne sera pas suffisant.

Je vous demande d'inscrire dans la loi la fermeture des vieux réacteurs de plus de 30 ans et la capacité juridique pour l'Etat de contraindre EDF à fermer des centrales sans avoir à rembourser ses actionnaires, et de ne surtout pas laisser cette entreprise garder la main sur le pouvoir de décision en la matière.

En définitive, cette industrie du nucléaire travaille à la perte de tous les autres secteurs de l'économie, voués à s'effondrer après la catastrophe.

Au Japon, pour « sauver la face » depuis l'accident de Fukushima survenu en 2011, le gouvernement contraint ceux qui n'ont pas les moyens de partir à rester dans les zones

contaminées. Résultat : **aujourd'hui**, **près de 100 enfants atteints de cancer de la thyroïde ont été diagnostiqués**. (Ils étaient 74 lorsque **Shinzo Kimura**, professeur associé à l'université médicale de Dokkyo, au laboratoire d'épidémiologie, station de Fukushima, a fait une conférence à la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris le 16 mai 2014, à l'initiative des associations Sortir du nucléaire Paris et EchoEchanges ONG France-Japon).

Je ne pense pas que vous ayez envie d'endosser ce genre de responsabilité. Votre seule garantie contre cette éventualité, c'est la fermeture des vieux réacteurs avant l'accident.

Concernant **l'EPR**, actuellement en construction, la journaliste scientifique Annie Lobé a eu l'occasion de converser avec l'un des « managers » du projet devant la maquette du réacteur EPR de Flamanville, présentée à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires d'EDF le 15 mai 2014 au Carrousel du Louvre. Ce « manager » a été incapable de répondre aux questions suivantes :

- « Quelle est l'épaisseur du radier ?
- En quel matériau est le « cendrier », censé recueillir le *corium* en cas de fusion accidentelle du cœur ?
- Pourquoi ce cendrier est-il situé à côté de la cuve du réacteur et non directement audessous ?
- Comment être sûr que le corium s'écoulera bien dans le cendrier puisque celui-ci est situé sur le côté ?
- Pourquoi ne pas avoir prévu, en cas de rupture totale de l'alimentation électrique, que le système de refroidissement soit automatiquement activé par l'augmentation de la température?
- Pourquoi ne pas avoir prévu qu'avec l'énergie des générateurs de secours, la première action entreprise soit de placer les barres de combustible dans un second cœur de réacteur vide, construit préventivement à côté du premier et uniquement rempli de bore, de façon à stopper les réactions neutroniques et empêcher la fusion des barres de zirconium, inévitable lors que l'arrêt du circuit de refroidissement se prolonge au-delà de 9 heures? »

En un mot, ce « manager » a été incapable de démontrer qu'un réacteur EPR résiste à un accident de type Fukushima!

Il ne fait aucun doute que la France ne se remettra pas d'une catastrophe nucléaire sur son territoire. Tous ceux qui en ont les moyens comprendront que la seule solution sera la fuite. Après l'évasion fiscale, **l'évasion nucléaire**...

Dans l'attente de **votre réponse**, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature